



Mission de l'Organisation  
des Nations Unies pour  
la Stabilisation en République  
Démocratique du Congo

Volume VI - N°32 • Mars 2014

# ECHOS *de la* MONUSCO



Protection des populations civiles,  
stabilisation, appui à la mise en oeuvre  
de l'Accord-cadre

## LE CONSEIL DE SECURITE RECADRE LE MANDAT DE LA MONUSCO



**“L'égalité pour  
les femmes” : un  
engagement pour  
les Nations Unies**

## Quid du concept “d’îlots de stabilité” dans l’Est de la RD Congo?

**L**e Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, a accordé au Centre d’Actualités de l’ONU, le 23 janvier 2014, à New York, une interview bilan du processus de stabilisation et des actions pour appuyer les institutions de la République démocratique du Congo menées par la MONUSCO en 2013. Dans cet entretien de la plus haute importance pour la Mission et tous ses partenaires, y compris le peuple congolais bénéficiaire de cet appui, M. Kobler a parlé, entre autres sujets abordés avec les journalistes- outre l’utilisation des drones- de l’introduction du concept “d’îlots de stabilité” dont voici la description.

Si l’on veut apporter la stabilité dans l’Est de la RDC, il est clair pour tout un chacun que l’action militaire, à elle seule, n’est pas suffisante. Ces actions doivent s’accompagner d’un renforcement de l’effectif civil. Aujourd’hui, lorsqu’un ou plusieurs territoires sont libérés des mains des groupes Mayi-Mayi ou du M23 ou d’autres groupes encore, alors le gouvernement, de concert avec nous, déclare ces territoires « îlots de stabilité ». Et il ne doit pas y avoir de retour des groupes armés dans ces îlots de stabilité, dans ces territoires qui ont été libérés.

Des unités de la police et de l’armée congolaises doivent être déployées pour sécuriser ces zones. Ce travail de sécurisation ne peut pas être mené sur le long terme par les éléments de la MONUSCO. Tous les ingrédients de l’Etat doivent être présents : il doit y avoir un appareil judiciaire en état de fonctionnement ; les services de base doivent être assurés ; des écoles doivent être construites.

Soixante- quinze pour cent de la population de la RDC a moins de 18 ans ; ces jeunes ont besoin d’être scolarisés. Les hôpitaux doivent être reconstruits, les services de base assurés, et des écoles construites. La consolidation de l’autorité de l’Etat, de la sécurité, de la stabilité, de la prospérité économique est plus que jamais nécessaire. Les gens doivent pouvoir aller à leurs champs et s’adonner à leurs travaux agricoles en toute sécurité ; et ils doivent pouvoir acheminer leurs récoltes vers les marchés en toute sécurité.

Tout cela requiert un engagement de la part du Gouvernement. Les Nations Unies ne peuvent pas remplacer le Gouvernement. Nous apportons notre concours en déployant notre personnel dans ces îlots de stabilité pour conseiller et appuyer le Gouvernement dans le processus de reconstruction des fonctions de l’Etat.

Voilà en quoi consiste ce concept. C’est un processus qui prend quelque temps, mais plus nous avons la paix, moins nous avons de groupes armés qui terrorisent la population, et en fin de compte, il y aura un continent de stabilité ■

# Sommaire

## Arrêt sur image

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



Une grande activité du volcan Nyamulagira a été récemment observée à Goma. La MONUSCO offre son assistance aux autorités provinciales et travaille étroitement avec elles pour relever ce nouveau défi

## Mon point de vue

- 3 “Les objectifs de paix et de sécurité dans les Grands Lacs sont à notre portée”, dit Mary Robinson

## Entretien avec...

- 6 La reconfiguration de la MONUSCO selon Abdallah Wafy

## Echos des secteurs

- 9 KINSHASA : Moustapha Soumaré lance le plan d’action humanitaire 2014 en RDC  
10 La présence de la MONUSCO vivement souhaitée dans le territoire insulaire d’Idjwi au Sud Kivu  
11 La MONUSCO organise une journée de réflexion sur la liberté d’opinion

## Culture

- 12 Le festival Amani ou revivre la paix dans le Nord Kivu  
14 En marge du festival Amani. Ce qu’ils ont dit

## Dossier

- 15 ADF/NALU : business et violations des droits de l’homme

## Qui fait quoi à la MONUSCO

- 17 Les Casques bleus uruguayens : un exemple de soldats entièrement engagés dans la paix

## Post-Scriptum

- 18 “J’ai été redéployé à Goma”

## En couverture :

Le site Lava, le nouveau quartier général de la MONUSCO à Goma

### Directeur de l’Information Publique

Charles Antoine Bambara

### Coordonnateur des Publications

Aissatou Laba Toure

### Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

### Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

### Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba, Mounia Lakhdar, Fatou Jobe, Basse Cheickh, Maja Bogioevic, Jean-Marc Matwaki, Natalie Marini



Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, devant le Conseil de sécurité

## “Nous devons consolider les gains acquis dans l’est de la République démocratique du Congo”

Le 14 mars 2014, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Martin Kobler, s’est adressé aux membres du Conseil de sécurité, à New York, pour rechercher leur soutien au renouvellement du mandat de la MONUSCO “afin de mener cette mission à bout”. Voici quelques extraits de son discours sur les réalisations accomplies depuis 2013, les défis à relever et les perspectives d’avenir de la Mission.

**D**epuis 2013 nous avons accompli beaucoup. La défaite militaire du M23, les opérations conjointes contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda, les FDLR et les Forces démocratiques alliées, les ADF, et la sécurisation des territoires libérés contribuent tous à l’émergence d’îlots de stabilité afin de graduellement rétablir l’autorité de l’Etat à l’est.

A présent, nous devons consolider les gains acquis tout en continuant à sécuriser les zones où les groupes armés sont encore actifs. Il s’agit d’empêcher tout retour en

arrière en dressant des garde-fous. C’est maintenant à nous de gagner la paix, gagner la paix avec énergie, conviction et persistance.

Il y a une nouvelle dynamique, et il nous faut en tirer parti. Notre position ferme en matière de protection des civils, et la stabilité durement acquise, sont les bases de la consolidation de la paix.

Permettez-moi de décrire deux événements qui symbolisent la situation actuelle. Le premier est un bon baromètre des progrès accomplis ; le second démontre qu’il reste beaucoup à faire pour instaurer la

paix et la sécurité dans les zones touchées par les conflits.

Initialement prévu en septembre 2013, le festival de musique et de danse pour la paix, baptisé Amani, a finalement eu lieu en février 2014, grâce au retour de la paix à Goma. Ce festival Amani a été une illustration parfaite de la manière dont la culture peut rassembler les peuples dans la paix. En effet, plus de 11000 Congolais et Rwandais ont dansé et chanté ensemble à cette occasion.

Après le festival, je me suis rendu au Katanga, dans la zone appelée “triangle



Photo d'archives

Les familles congolaises déplacées par la guerre dans l'Est du pays

de la mort". J'y ai vu quelques-uns des 80 villages brûlés et désertés. Les groupes Mayi-Mayi Bakata Katanga brûlent systématiquement des villages et terrorisent la population. A ce jour, plus de 400.000 personnes ont été déplacées. J'ai vu des enfants fraîchement séparés de ces groupes armés ; leurs yeux étaient vitreux et vides, leurs parents avaient été tués. Ils n'avaient plus de foyer à leur retour. J'ai alors décidé de renforcer notre présence au Katanga. Cependant, le Katanga, tout comme la RDC, est un vrai paradoxe, c'est-à-dire très riche mais aussi en proie à une extrême pauvreté.

Ces deux événements-là illustrent à la fois l'espoir et la désespérance, les opportunités et les défis, le passé et l'avenir de la population du Congo.

A la veille de l'adoption d'un nouveau mandat pour la MONUSCO, les priorités de la Mission demeurent les mêmes. La sécurité et la protection seront notre première priorité, suivie de la stabilisation des zones touchées par les conflits, et, en troisième lieu, l'appui aux processus de réforme et à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération. La MONUSCO ne peut pas rester au Congo pour toujours. Avec votre aide (le Conseil de sécurité), il nous faut travailler rapidement et de façon conséquente avec nos partenaires congolais pour instaurer une paix durable et commencer à retirer progressivement la mission.

A la suite des attaques menées par les ADF en décembre dernier au cours desquelles 21 civils, dont 11 bébés et très jeunes enfants, ont été tués, l'armée congolaise a lancé des opérations de grande

ampleur contre les positions des ADF. Avec l'appui de la Force, l'armée congolaise a détruit le principal bastion des ADF et nettoyé leurs principaux axes et routes, et mène actuellement des opérations pour démanteler les poches de résistance restantes.

Afin de mener notre mission à son terme, la Force doit cependant se moderniser. Quatorze années d'une approche statique de la protection des civiles se sont révélées insuffisantes. Il est nécessaire que la Force soit robuste, souple, polyvalente, extrêmement mobile, bien entraînée et pleinement capable de se déployer dans l'ensemble de l'Est de la RDC, d'y tenir les zones clés et d'opérer en profondeur dans les zones les plus difficiles d'accès.

Nous avons besoin d'une présence plus active en Ituri, au Sud Kivu et au Katanga. Si nous voulons améliorer notre capacité à affronter efficacement les groupes armés, la Force dans son ensemble doit poursuivre ces derniers sans relâche. A cette fin, la Force réduit en partie l'utilisation de sites et bases opérationnelles statiques à long terme pour mettre l'accent sur l'emploi de forces mobiles.

Toutefois, l'usage de la force n'est pas un moyen en soi. Il est guidé par un principe important : la politique d'abord. Nous nous efforçons toujours de parvenir à une solution pacifique et librement consentie. L'usage de la force seul ne produira pas de résultats durables s'il ne s'inscrit pas dans un cadre politique.

Le Gouvernement de la RDC, cependant, doit prendre rapidement des mesures concrètes pour assurer la mise en œuvre

du programme national de Désarmement, Démobilisation et Réintégration. J'invite instamment à la fois la communauté internationale et le Gouvernement à trouver des solutions quant à la structure et au financement du processus de DDR.

Je ne saurais surestimer l'importance qu'il y a à mener des actions civiles adéquates. Sans tout cela, les gains militaires se révéleront éphémères. Etant donné que nous ne pouvons tolérer aucun retour en arrière ni aucune atteinte à ce que nous avons accompli jusqu'ici, l'absence d'une mise en œuvre rapide du Plan de DDR constituerait un sérieux revers. Nous ne pouvons pas permettre qu'une telle chose se produise.

Comme deuxième priorité, la stabilisation des zones libérées doit conduire au rétablissement de l'autorité de l'Etat. Le concept d'ilots de stabilité a été une réponse directe destinée à rétablir rapidement l'autorité de l'Etat dans les zones qui se relèvent de conflits.

Afin de mieux soutenir le gouvernement dans les zones qui en ont le plus besoin, la Mission s'est engagée dans un processus visant sa transformation en une mission de terrain. Nous opérons un mouvement vers l'Est. Deux tiers de l'ensemble de notre personnel essentiel à Kinshasa est en train d'être déployé pour renforcer les bureaux de terrain existants, en appui à nos opérations dans l'Est.

Notre troisième priorité est d'encourager la mise en œuvre des réformes essentielles prévues dans le contexte de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération. La poursuite des opérations militaires musclées que mènent les FARDC et la MONUSCO, et qui sont suivies d'efforts de stabilisation, doit s'accompagner d'efforts soutenus en matière de réforme de la part du gouvernement.

J'encourage vivement le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre des réformes essentielles, et je demande instamment aux donateurs de financer ces réformes.

En dépit de nombreuses difficultés, je sens un esprit de dynamisme et d'espoir. Ceci n'est certainement pas une garantie de succès. Cet esprit est cependant une obligation pour nous tous au sein de la MONUSCO et de l'Equipe-Pays de saisir l'opportunité qui s'offre, peut-être pour la première fois depuis bien des années, opportunité pour parvenir à une solution durable ■

# Droits économiques, droits socio-culturels : de quoi s'agit-il?

M. Raphaël René Hoyo fils, est Officier des Droits de l'Homme de la MONUSCO base a Bunia. Il est aussi le Coordonnateur de la branche du domaine des droits économiques, sociaux et culturels. Mais que sont donc ces droits, qui restent bien méconnus? Raphael Rene Hoyo nous détaille l'intérêt et l'importance de ces droits, pourtant basiques pour tout citoyen. Interview.

✂ Propos recueillis par Honore Misenga/MONUSCO

## Echos de la MONUSCO : Qu'entendez-vous par droits économiques, sociaux et culturels ?

**Raphael rene Hoyo Fils :** Les droits économiques, sociaux et culturels sont des droits de l'homme. Il font partie de ce qu'on appelle la deuxième génération des droits de l'homme, après les droits civils et politiques. Il y a aussi une autre catégorie qu'on appelle les droits collectifs. Donc, au nombre des droits économiques, sociaux et culturels on peut citer le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit aux conditions de vie suffisantes, le droit au logement, le droit à l'alimentation... Vous comprenez que ce sont les droits basiques de tout citoyen dans une société.

## Echos de la MONUSCO : Et pourquoi cette nouvelle série de sensibilisations sur les droits économiques, sociaux et culturels dix ans après la mise sur pied de la Constitution de la RDC ? N'est-ce pas un peu en retard pour expliquer ces droits aux Congolais ?

On n'est jamais en retard pour expliquer le droit. Comme je l'ai dit, je pense que pendant toute cette décennie, la République démocratique du Congo a traversé des périodes extrêmement difficiles. Les affres de la guerre et les conséquences des conflits qui ont obligé la mission (ndlr: la MONUSCO) à se focaliser davantage sur les droits civils et politiques. Mais les problèmes socio-économiques relatifs à ces droits n'ont jamais été négligés. Si vous lisez les rapports sur le développement humain de la RDC depuis toutes ces années, ils mentionnent les indicateurs de développement qui sont des statistiques assez claires par rapport au niveau des réalisations des droits économiques, sociaux et culturels qui figurent dans la Constitution. Donc, je pense qu'en filigrane ça toujours existé.



Raphaël René Hoyo

Photo MONUSCO/Myriam Asmani

C'est des documents qui sont exploités de façon permanente, des statistiques que tout le monde connaît et que le ministère du Plan a toujours recensées. Et je pense aussi que le Document de croissance et de réduction de la pauvreté également a toujours repris des indicateurs comme ceux-là qui ont trait aux droits économiques, sociaux et culturels. Je pense que c'est peut-être beaucoup plus un manque d'attention de la part de beaucoup de gens dans la société qu'un manque

d'importance. On a toujours accordé de l'importance à cette catégorie des droits qui sont des droits de l'homme. Les droits de l'homme sont universels, ils sont inaliénables et ils sont indivisibles, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels.

**Alors, quel rôle peuvent jouer les ONG des droits de l'homme et leurs activistes pour davantage responsabiliser l'Etat et ses acteurs à ne pas commettre des**

### violations des droits économiques, sociaux et culturels ?

Les ONG ont un rôle fondamental à jouer par rapport au monitoring des droits de l'homme en général, au reporting mais également par rapport aux actions des plaidoyers. Cependant, il ne faut pas oublier que nous devons réfléchir en fonction de la notion qu'on appelle en droits de l'homme : l'approche fondée sur les droits humains. Cette approche met d'un côté, les titulaires des droits que sont les populations, et de l'autre côté l'Etat, détenteur des obligations. Des obligations de respect, de protection et de mise en œuvre. Alors, les ONG ont un rôle à jouer entre les populations et l'Etat. Parce que très souvent les gens sont ignorants de leurs droits et les ONG sont ce lien-là entre l'Etat et les populations. Mais dans cette approche fondée sur les droits humains, la finalité c'est que les populations, à la fin du processus, soient conscientes elles-mêmes de leurs droits et qu'elles puissent les revendiquer. Je précise toutefois que les droits économiques, sociaux et culturels sont des droits dits de réalisation progressive, en fonction des ressources ou des moyens dont dispose l'Etat. Donc, c'est différent des droits civils et politiques qui, eux, sont d'application immédiate. Je vous donne un exemple banal : si vous êtes victime aujourd'hui de torture, vous allez saisir un tribunal, vous

allez saisir le procureur de la République, déposer une plainte. Mais si vous manquez de travail, vous êtes, au chômage, l'Etat ne peut vous garantir ce droit au travail que s'il dispose aujourd'hui des ressources suffisantes pour pouvoir garantir le droit au travail. Même chose pour le droit à la santé. Ce sont des droits. Donc ces droits sont fonction des ressources dont dispose l'Etat. Mais l'obligation est également faite aux Etats de déployer des efforts pour réaliser un minimum de ces droits économiques, sociaux et culturels dans leurs aires de responsabilité.

### Le dernier index du PNUD révèle une pauvreté rampante en RDC en dépit de nombreuses ressources du pays. Que peuvent faire l'Etat et ses acteurs pour lutter contre la pauvreté ?

Je pense qu'il y a déjà une grosse question de mobilisation des ressources. C'est bien beau d'interpeller l'Etat, mais si l'Etat n'a pas des ressources il ne peut pas réaliser les droits. Je prends toujours l'exemple de la Province Orientale, où en ce moment il y a une initiative qui a été lancée par le gouverneur Bamanisa Saidi, qu'on appelle initiative de la nouvelle citoyenneté. Cette initiative invite les citoyens de la Province Orientale à payer l'impôt et ainsi maximiser les ressources pour permettre au gouvernement de province de pouvoir

réaliser des droits économiques, sociaux et culturels. Je parle de cela parce qu'en Province Orientale le gouverneur a relevé que sur une population de 14 millions de personnes, il n'y en a que 13 000 qui payent l'impôt. Donc, c'est assez compliqué, assez complexe surtout pour un pays comme la RDC qui sort d'un long conflit, où nous avons encore des groupes armés résiduels dans plusieurs régions de l'Est et dont certains sont d'ailleurs installés autour des ressources minières qui auraient pu générer des revenus pour l'Etat. Donc, c'est assez complexe comme situation. Mais la pauvreté reste un facteur que nous devons décrier et je pense que les efforts sont en train d'être faits pour que la situation soit résolue. Pour nous, il est question que l'Etat frappe à la bonne porte pour mobiliser les ressources. C'est dit dans le Pacte sur les droits civils et politiques : ça peut être à travers les ressources propres de l'Etat ou alors à travers la coopération internationale que ces droits peuvent être réalisés. Donc, il y a plusieurs approches possibles, mais le plus important, aujourd'hui, c'est de pouvoir mobiliser les ressources, qu'elles soient naturelles, humaines, financières et autres dont dispose l'Etat et ainsi réaliser les droits des citoyens. Ceci est valable également dans beaucoup d'autres pays, pas seulement la RDC, où les populations continuent à être dans une situation de précarité avancée ■



Photo MONUSCO/Myriam Asman

Pour vulgariser et sensibiliser la population à la connaissance de leurs droits, la MONUSCO recourt à l'organisation des ateliers en collaboration avec ses partenaires du domaine des droits de l'homme



Le Conseil de sécurité de l'ONU réuni à New York

# La Résolution 2147 du Conseil de sécurité des Nations Unies recadre le mandat de la MONUSCO

Le 27 mars 2014, le Conseil de sécurité des Nations Unies a rendu publique la Résolution 2147 sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Le texte adopté à l'unanimité renouvelle pour un an le mandat de la MONUSCO. Il réitère le soutien de la communauté internationale au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Martin Kobler, dont l'action à la tête de la MONUSCO depuis août 2013 a permis de mettre en oeuvre le mandat de protection des civils de manière plus dynamique et d'obtenir des résultats remarquables en matière de neutralisation des groupes armés. Il renouvelle en particulier le mandat de la brigade d'intervention de la MONUSCO créée par la résolution 2098 et insiste sur la protection des civils. La résolution 2147 rappelle enfin à tous les signataires de l'accord-cadre d'Addis-Abeba la nécessité de mettre en oeuvre leurs engagements afin de parvenir à un règlement durable de la crise dans les Grands Lacs. Elle encourage les autorités de la RDC à garantir un processus électoral inclusif, crédible et transparent et qui soit conforme au calendrier. En voici quelques extraits clés sur le prolongement du mandat de la MONUSCO et ses reconfigurations futures, la protection des civils, la stabilisation, l'appui à la mise en oeuvre de la loi cadre.

Constatant que la situation en République démocratique du Congo constitue toujours une menace pour la paix et la sécurité internationales dans la région, Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé ce qui suit :

## 1. Mandat de la MONUSCO

1. Décide de proroger jusqu'au 31 mars 2015 le mandat de la MONUSCO et, à titre exceptionnel et sans créer de précédent ni sans préjudice des principes convenus du maintien de

- la paix, de sa brigade d'intervention, dans les limites de l'effectif maximum autorisé de 19 815 militaires, 760 observateurs militaires et officiers d'état-major, 391 policiers et 1 050 membres d'unités de police constituées.
2. Décide que les reconfigurations



??

futures de la MONUSCO et de son mandat seront fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et, dans le contexte de la mise en oeuvre par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et tous les autres signataires de l'Accord-cadre, des progrès vers la réalisation des objectifs suivants, conformément aux trois priorités énoncées dans le concept stratégique, à savoir **la protection des civils, la stabilisation et l'appui à la mise en oeuvre de l'Accord-cadre** : a) La réduction de la menace que représentent les groupes armés congolais et étrangers et les violences contre les civils, notamment les violences sexuelles et sexistes et les violences contre les enfants, à un niveau que les institutions congolaises chargées de la justice et de la sécurité peuvent effectivement gérer; b) La stabilisation de la situation grâce à la mise en place d'institutions publiques (y compris de sécurité) opérationnelles, professionnelles et responsables dans les zones touchées par le conflit, et au renforcement des pratiques démocratiques de façon à réduire les risques d'instabilité, notamment en offrant l'espace politique voulu, en assurant la promotion et la protection des droits de l'homme et en mettant en oeuvre un processus électoral crédible.

3. Autorise la MONUSCO à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'acquitter des tâches suivantes :

- a) Protection des civils** : i) Assurer, dans ses zones d'opérations, une protection efficace des civils se trouvant sous la menace imminente de violences physiques. ii) Assurer la protection du personnel, des installations et du matériel des Nations Unies et la sécurité et la liberté de circulation du personnel des Nations Unies et du personnel associé; iii) De concert avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, déceler les menaces qui pèsent sur les civils et appliquer les plans de prévention et d'intervention existants et renforcer la coopération civilo-militaire, notamment la planification conjointe, pour protéger les civils contre les violations droits de l'homme et atteintes à ces droits et contre les violations du droit international humanitaire, y compris toutes les formes de violences sexuelles et sexistes et les violations et sévices sur la personne d'enfants.

## 2. Élections

Demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à ses partenaires nationaux de veiller à la transparence et à la crédibilité du processus électoral, étant donné que la création de conditions qui permettent la tenue des prochaines élections leur incombe au premier chef, et exhorte le Gouvernement

et toutes les autres parties concernées à créer les conditions nécessaires pour que le processus électoral soit libre, juste, crédible, inclusif, transparent, pacifique et conforme au calendrier, pour qu'il s'accompagne d'un débat politique libre et constructif, et pour que soient assurés la liberté d'expression, la liberté d'assemblée, un accès équitable aux médias, y compris aux médias d'État, et la sécurité et la liberté de circulation de tous les candidats, ainsi que des observateurs et témoins, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des acteurs de la société civile, notamment des femmes. ;

## 3. Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

Réaffirme qu'il importe d'appliquer l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour assurer la stabilité à long terme de l'est de la République démocratique du Congo et de la région. Exhorte les États signataires de l'Accord-cadre à continuer à s'acquitter de bonne foi, intégralement et rapidement de leurs engagements. Demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo, auquel incombe au premier chef la responsabilité de protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, ainsi qu'aux autres signataires de l'Accord-cadre, de continuer à progresser sensiblement dans le respect des engagements prévus par l'Accord (...)

(Lire l'intégralité de la Résolution 2147 ici : <http://ow.ly/w1v1P>)

Mois de la femme

# L'égalité de la femme, un engagement pour les Nations Unies

Le 8 mars 2014, la journée internationale dédiée à la femme, a donné l'occasion aux Etats et gouvernements membres des Nations Unies ainsi qu'aux organisations non gouvernementales et associations de défense des droits humains de célébrer, cette année, "l'égalité du genre". Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé à l'égalité des sexes, alors qu'en République démocratique du Congo plusieurs manifestations ont été organisées, notamment la création d'un mouvement masculin féministe (une grande première) de lutte pour les droits des femmes. La MONUSCO et ONU Femmes ont honoré et encouragé "chacun à soutenir les femmes congolaises victimes d'atrocités en tant que femmes et mères". Rétrospective.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé, le 8 mars 2014, à l'égalité du genre dans le monde. A l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée sous le thème "L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous", M. Ban a exhorté les nations du monde à établir cette égalité des sexes, non seulement pour les raisons d'équité et de respect des droits humains, mais également pour la réalisation de bien d'autres objectifs.

Pour Ban Ki-moon, les pays dans lesquels les femmes sont traitées sur le même pied d'égalité avec les hommes jouissent d'une meilleure croissance économique. Il est également persuadé que les entreprises qui



Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

comptent des femmes parmi leurs dirigeants affichent de bons résultats.

"Il ne fait donc l'ombre d'aucun doute que l'égalité entre les femmes et les hommes est un avantage pour tous" a estimé le Secrétaire général de l'ONU.

Cette réalité doit être, selon Ban Ki-moon, au cœur des efforts que déploie le monde pour accélérer la réalisation des objectifs du millénaire du développement d'ici à l'échéance 2015. Ces efforts doivent, d'après lui, permettre d'établir un programme d'action pour la suite.

Ban Ki-moon a par ailleurs regretté qu'une femme sur trois soit touchée par la violence dans le monde. Il a demandé aux nations de veiller à ce qu'elle en soit épargnée. Le souhait de M. Ban est que la femme puisse un jour recevoir un salaire égal pour un travail égal sans être empêchée de jouer un rôle dans l'économie ou dans tout autre domaine ■

## Naissance à Bukavu d'un mouvement masculin féministe

Une vingtaine de notables de l'est de la République démocratique du Congo ont annoncé le 7 mars 2014 la création d'un mouvement masculin de lutte pour les droits des femmes.

"Les droits de la femme n'intéressent pas seulement les mouvements féministes", écrivent ces hommes réunis au sein du mouvement V-Men Congo, cités par AFP (Agence France de presse) sous le parrainage du Dr Denis Mukwege, célèbre gynécologue dont l'hôpital Panzi à Bukavu, capitale du Sud-Kivu, vient en aide aux femmes victimes de violences sexuelles.

"C'est un enjeu global, c'est notre humanité commune et le devenir de notre société qui est en jeu", a-t-on lu dans le communiqué annonçant le lancement de leur action.

Le mouvement, lancé à a veille de la journée internationale des femmes veut éliminer "les discriminations et les attitudes misogynes qui font honte à notre humanité et minent les perspectives de développement durable".

"Brisons le silence, changeons les mentalités de nos fils et filles, de nos frères et soeurs, de nos pères et mères et mettons



Dr. Denis Mukwege, le fondateur du mouvement V-men - Photo ONU

fin à l'impunité et aux violences sexuelles et basées sur le genre", soulignent les V-Men.

Les V-Men sont une émanation du mouvement international de lutte contre les violences faites aux femmes V-Day ("Jour V"), dont la lettre V signifie tout à la fois "Victoire", "Vagin" et "Amoureux" ("Valentine" en anglais) ■

## La MONUSCO et ONU Femmes honorent les femmes congolaises

A l'occasion de la journée de la femme, la MONUSCO et ONU Femmes ont honoré les femmes congolaises qui, toute l'année, forgent la société, la politique et l'économie du pays.

Dans un communiqué conjoint rendu public ce 8 mars, la MONUSCO et ONU Femmes en RDC joignent leur voix pour encourager chacun à soutenir les femmes Congolaises qui, victimes d'atrocités en tant que femmes et mères, continuent à se battre pour soutenir leur famille, leur communauté et leur pays.

Ensemble, la MONUSCO et ONU Femmes en RDC réitèrent leur engagement aux côtés des femmes congolaises dans le combat pour leur dignité, leur promotion sociale et l'exercice effectif de tous leurs droits.

Françoise Ngendahayo, Représentante d'ONU Femmes en RDC, a rappelé que cet engagement se plaçait en droite ligne du thème national pour la Journée des Droits des Femmes : *"Ensemble contre la guerre et les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, en consolidant la paix et la Justice pour le Développement de la RDC"*

**Engagements.** *"Ce que nous célébrons aujourd'hui, ce n'est pas une journée unique pour les femmes, mais l'importance sociale, économique, politique et culturelle de toutes les femmes chaque jour de l'année"* a ajouté Martin Kobler, le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, faisant ainsi écho au slogan de cette journée : *"L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour tous"*.

Françoise Ngendahayo et Martin Kobler ont réitéré le soutien de leurs organisations respectives aux engagements pris par la République Démocratique du Congo, notamment dans la constitution, instaurant la parité Hommes-Femmes ainsi que les recommandations du Dialogue National en faveur d'un engagement accru des femmes dans la sphère politique.



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Les membres du comité des femmes de la police des Nations Unies mis en place le 8/03/2014, exhibant leurs certificats

## La police des Nations Unies : un comité créé pour rendre visible les actions de la femme

Dans le cadre des activités marquant la célébration de la journée internationale de la femme, le 08 mars 2014, la Police MONUSCO a procédé au lancement officiel du Comité des Femmes UNPOL et l'Unité des Forces Constituées.

✂ Par Bassiroui Keita/MONUSCO

Placée sous la présidence du Commissaire de la Police MONUSCO, le Général Pascal Champion, la cérémonie a regroupé les officiels de la composante Police MONUSCO et leurs collègues de la Police nationale congolaise (PNC).

L'idée de la mise en place du Comité des Femmes UNPOL/FPU est intervenue après la rencontre annuelle, co-organisée par la Division Police du Département des Opérations de Maintien de la Paix et l'Association Internationale des Femmes Policières. C'était en septembre 2013 à Durban en Afrique du Sud.

Le Comité regroupe en son sein 156 femmes, dont 68 membres de la Police des Nations Unies et 88 officiers des unités de police constituées. Il ambitionne selon sa présidente, de renforcer et rendre plus visible la contribution des policières à la stabilisation en RD Congo, au développement des capacités de la police

nationale congolaise et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, et le soutien au respect des textes légaux.

Le Commissaire de la police MONUSCO a précisé que les objectifs du Comité s'inscrivaient parfaitement dans les missions de la composante Police des Nations Unies telle qu'elles sont définies dans le mandat de la MONUSCO. M. Champion a souligné que la composante Police sera performante si elle compte plus de femmes dans son équipe dirigeante.

Selon lui, les pays dans lesquels les femmes sont traitées sur un même pied d'égalité avec les hommes jouissent d'une meilleure croissance économique.

Pour terminer, le Chef de la composante police MONUSCO a adressé une vive félicitation à toutes les femmes, particulièrement celles de la Police des Nations Unies et de l'Unité des forces constituées ■

Mois de la femme

# A Kisangani, la MONUSCO défend la lutte contre les violences sexuelles

Participation du directeur du bureau Genre de la MONUSCO, Ernst Luceus, à la clôture de la journée internationale de la femme à Kisangani dans la province Orientale, où il a réitéré le soutien de la Mission à la lutte contre les violences sexuelles.

✂ Par Fatou Jobe/MONUSCO

Par la même occasion, certains participants, dans leurs interventions, n'ont pas manqué d'évoquer les différents défis qu'il faut relever dans ce domaine de l'égalité du Genre. C'est le cas de la chargée du Genre au Bureau de La MONUSCO à Kisangani, Mme Charlotte Ngung Biala, qui a dénoncé le phénomène de harcèlement sexuel auquel font face les jeunes filles dans les différentes écoles de Kisangani. Harcèlements ayant pour principaux auteurs les enseignants. Mme Biala a plaidé pour que des mesures idoines soient prises pour que de tels actes soient punis ainsi que leurs auteurs.

Signalons qu'en marge de cette cérémonie de clôture de la journée de la femme à Kisangani, M. Luceus a échangé avec le Gouverneur de la province Orientale, Jean Bamanisa, et la Ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant. Le chef du Bureau du Genre de la MONUSCO a réitéré à ses interlocuteurs le soutien de la MONUSCO au genre féminin et son engagement à soutenir les efforts dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le Genre ainsi qu'une meilleure représentativité et participation des femmes dans les processus décisionnels et politiques de la République démocratique du Congo ■

La MONUSCO a participé aux manifestations organisées dans le cadre de la Journée de la Femme, clôturée le 10 mars 2014 à Kisangani, sous la houlette du Gouverneur et de la Ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant. La Mission y a été représentée par le chef du Bureau Genre, Monsieur Ernst Luceus.

La commémoration de la Journée de la Femme a pour but de revoir et faire une analyse des réalisations et ou des progrès enregistrés par les femmes, des défis et le niveau de participation des femmes aux instances décisionnelles et politiques.

A cette occasion, la Ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant a remis les certificats de mérite des actions positives menées dans le cadre de Genre à sept personnes, dont le chargé du Genre au Bureau de la MONUSCO à Bunia, Venant Bashizi, et le recteur de l'Université de Kisangani. Lesquels certificats ont été reçus des mains de M. Luceus



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

A Kinshasa, 25 mars 2014, les femmes travaillant à la MONUSCO ont réfléchi sur leurs réalisations et perspectives au sein de la Mission au cours d'un atelier

# “Peace One Day” ou l’appui à la stabilisation et la sécurité dans l’Est de la RDC

“Peace One Day” s’est joint aux efforts de pacification de la RDC et de la sous-région aux côtés de Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs. Cette Organisation non gouvernementale internationale a lancé le 18 mars 2014 à Goma une campagne de sensibilisation à la consolidation de la paix dans l’Est de la RDC dans le cadre de la mise en oeuvre de l’Accord-cadre d’Addis-Abeba.

Par Sylvestre Kilolo/MONUSCO



Plusieurs invités, dont l’Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies dans les Grands Lacs, Mary Robinson (3<sup>e</sup> à g) ont participé à la campagne de sensibilisation de “Peace One Day”, à Goma, le 18/03/2014

C’est suite aux progrès enregistrés dans le cadre du processus de paix dans l’Est de la RDC, à travers l’Accord-cadre d’Addis-Abeba du 24 février 2013, dont Mary Robinson assure le suivi, que “Peace One Day”, avec l’appui de la MONUSCO, a lancé une campagne visant à rassurer le peuple congolais et les populations de la sous-région de la détermination de la communauté internationale à accompagner la RDC dans ce processus de rétablissement d’une paix durable.

Les animateurs de “Peace One Day” ont choisi la ville de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu pour lancer cette campagne. Mary Robinson, hôte de marque du lancement de cette campagne a eu des

mots justes au cours d’une conférence de presse, pour appeler à la mobilisation totale. *“L’optimisme est là et les choses vont s’améliorer”,* a reconnu Mme Robinson, ajoutant: *“Le M23 est défait, les ADF le sont également et les efforts restent orientés vers le reste des groupes armés dont les FDLR hutu rwandais, ce qui doit donner de l’espoir à une population ayant longtemps vécu sous le joug des rebelles dans plusieurs coins du Nord-Kivu en particulier et dans l’Est en général”.* C’est ainsi qu’elle a invité les uns et les autres à contribuer, chacun à sa manière, à mobiliser la masse pour une adhésion totale aux efforts de paix. Pour le ministre national congolais de l’Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Maker Mwangu, présent à cette cérémonie, la RDC ayant subi

les affres de plusieurs conflits internes, et l’école étant un espace du savoir, les notions de paix devront faire partie des matières à enseigner aux élèves de la RDC. Les artistes, grands mobilisateurs des masses, ont été mis à contribuer, d’où la présence à la cérémonie d’artistes musiciens congolais tels que, Lexus Légal. Selon ce dernier, *“la plus belle femme à chanter en RDC c’est la paix”.*

Le 21 septembre 2014, Journée internationale de la paix, se tiendra à Goma un grand concert animé par l’artiste américain Akon. Ce concert mobilisera les grands partenaires pour la paix en RDC et dans la région. C’est du moins le message principal qu’a annoncé les responsables de Peace One Day, notamment Jere,y Gillet, son fondateur ■



Photo Radio Okapi/Aimé Nzlinga

## Okapi Musica : une autre manière de "faire la fête" désormais à la MONUSCO?

Par Jean Marc Matwaki/MONUSCO

Radio Okapi a soufflé sur ses 12 bougies le 28 février dernier dans la concession Utexafrica 2 de la Mission, en présence des officiels de la Monusco, des bailleurs de fond de la Fondation Hironnelle ainsi que de nombreux autres invités.

La cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, a été animée par la suite, par l'orchestre Okapi Musica, constitué essentiellement des techniciens, animateurs et journalistes.

Ce groupe a interprété quelques titres du répertoire de la musique congolaise et étrangère. Des titres tel que "Afrika Mokili mobimba", "Voyage", "Boh", "Malu". L'orchestre a exhibé des pas de danse saccadés entraînant le public dans une ambiance de fête. La prestation d'Okapi Musica n'a rien à envier à celle des orchestres modernes de Kinshasa. Dans un spectacle son et lumière, riche en couleurs, le public a été surpris de remarquer que les techniciens, journalistes et animateurs de la "fréquence de la paix" sont de véritables musiciens.

### Et Okapi Musica vit le jour

Cet orchestre hors du commun a vu le jour à la veille du 10<sup>ème</sup> anniversaire de Radio Okapi, en février 2012, durant les préparatifs de cet anniversaire. Au cours des

réunions, la Radio envisageait de louer un orchestre pour agrémenter la fête. Georges Schleger, ancien directeur technique de Radio Okapi, suggérait alors de faire appel aux "artistes" de la maison, dont la majorité fait partie de l'Unité technique de la radio. Chose proposée, chose adoptée. L'idée était appréciée de tous. La charge a été confiée à Jean Marc Matwaki d'organiser les séances de répétitions et de louer des instruments de musique pour la soirée d'anniversaire avec l'appui de la Fondation Hironnelle. Des répétitions ont été organisées quelques semaines avant la soirée du 10<sup>ème</sup> anniversaire, dans la salle de Music Club de la salle paroissiale Sainte Anne de Kinshasa. Mila Kimbuini, Kelly Nkute, Belinda Bosuma, Dieudonné Niangasa, Paul Badianyama, Bob Nlandu, Guy Manzangu, Willem Lungamba, Jean Noel Mokondo, Nico Kalambay, Kaki Akiewa, Jody Nkashama, Ascain Zigbia Tayoro, Berry Franklin Lutshaka, Patrick Katomba, Dj Daddy, Onesime Mukandila ont répondu à l'appel.

Lors de la soirée d'anniversaire de Radio Okapi organisée au Restaurant Inzia, dans la commune de la Gombe, le groupe Okapi Musica "a mis le feu". C'était la consécration. Le groupe a interprété devant les invités, dont le Chef de la Monusco de l'époque, Roger Meece, le Président de la Fondation

Hironnelle, Jean Marie Etter, et tant d'autres officiels, une chanson dédiée à Radio Okapi, composée pour la circonstance par Jody Nkashama. "Amazing Grace" a été interprété pour la circonstance, sans oublier quelques tubes de la musique congolaise moderne. Okapi Musica faisait désormais partie du vocabulaire de Radio Okapi et de la Division de l'Information Publique (PID).

### Vive la paix

Une année plus tard, en marge de la célébration de la journée internationale de la paix le 21 septembre 2013, l'Unité Outreach de PID, sous la direction d'Aissatou Laba Touré et l'Unité Welfare de la Monusco ont sollicité auprès de la direction de Radio Okapi, le service d'Okapi Musica pour agrémenter la manifestation, organisée dans l'enceinte du site Alcatel de la MONUSCO. Et le jour de la prestation, Okapi Musica a de nouveau emballé le public. Willem Lungamba est sorti du lot avec une exhibition remarquable de la danse au rythme du Mutwashi avec la chanson Malu.

Comme on peut le constater, ce groupe musical suscite depuis un certain temps l'admiration d'un plus grand nombre. Des propositions de prestation sont en gestation chez "Kuilu Bar", au Centre Wallonie Bruxelles ■



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Des étudiants de l'Université de Kinshasa reçoivent un équipement informatique, dans le cadre d'un projet à impact rapide de la MONUSCO

## Projets à impact rapide (Qips) : leurs objectifs, leurs cibles, leurs résultats...

Depuis l'année 2001, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo reçoit chaque année un budget de plus d'un million de dollars américains pour entreprendre des petits projets communautaires en vue de renforcer ses relations avec la population locale congolaise. D'innombrables projets ont été réalisés, profitant à plusieurs milliers des Congolais à travers le pays. Comment est exécuté ce programme ? Décryptage.

✍ Par Josph Tshimanga/MONUSCO

Les projets à Impact Rapide (QIPS) facilitent la mission de la MONUSCO de par ses objectifs humanitaires et de développement, aux côtés des objectifs militaires et politiques. Les contingents et brigades militaires de la MONUSCO, les différentes Organisations non gouvernementales de développement (ONGD) nationales et internationales, exécutent ces programmes, chacun dans son domaine d'action. Ce qui permet à la MONUSCO de gagner la confiance

publique et à rapprocher la mission des communautés locales.

Ces projets qui sont rapidement exécutables (trois mois de temps de mise en œuvre, pour un montant ne dépassant pas 50,000\$) couvrent une rayon d'activités aussi variées, allant non seulement de la réhabilitation des infrastructures routières, comme lancer des ponts en vue de faciliter le déplacement des personnes et de leurs biens, encourageant de ce fait l'émergence de l'activité économique,

mais également des facilités médicales, scolaires, académiques, bref un support à la communauté locale.

### Procédure

Les projets sont motivés par une demande formulée par une communauté locale de qui il est exigé une participation active. La préférence est accordée aux projets les plus visibles, avec des objectifs clairs qui doivent bénéficier à un grand nombre de personnes. Ces projets devront impliquer

des partenaires sérieux, expérimentés, pratiques, avec des capacités avérées. Toutes les composantes de la MONUSCO peuvent identifier un besoin au sein de la communauté et en faire une proposition des projets. Toutes les propositions sont soumises au niveau du Chef de bureau dans le Secteur, et au bureau de QIPs à Kinshasa.

Il y a deux organes qui siègent avant qu'une proposition de projet ne soit approuvée : "QMT" : Quality Management Team (Equipe de gestion qualifiée). Il s'agit ici d'une équipe technique de 3, 4 à 5 Personnes qui a pour rôle de vérifier si la proposition reçue est en phase avec le critère de projets QIPs, (vérifie si le budget tel que soumis est correct, le délai de trois mois est respecté, le plafond de 35,000\$ ou 50,000\$ est respecté, le partenaire est crédible...) et dresse une liste des projets présélectionnés à l'attention du LPRC.

Un autre organe, connu sous les abréviations de l'anglais "LPRC" : C'est l'organe délibérant des projets. Il s'agit ici d'un comité interdisciplinaire composé des sections substantives et administratives, qui a pour rôle entre autre de fixer les priorités

thématiques et géographiques de chaque secteur et aussi d'approuver les propositions des projets pour leur financement.

Près de 47% des Projets à impact rapide ont été réalisés par des ONGs locales et 15% par des confessions religieuses. 20% de projets ont été exécutés par des ONGs internationales et le reste, 18%, par le contingent de la MONUSCO (Ghanéen-Kinshasa, Béninois-Kalemie, Pakistanais-Bukavu, Indien-Goma...) et des agences des Nations Unies.

Les demandes adressées aux QIPs sont évaluées par les Comités chargés d'examiner les Projets (PRCs) dans chaque bureau du secteur, avant de les transmettre au Représentant spécial du Secrétaire général pour approbation finale. Le chef du bureau (HoO) préside le PRC dans chaque secteur et supervise le programme. Les comités recherchent les projets bien conçus et planifiés, avec un budget détaillé et un délai n'excédant pas quatre mois. Les projets sont étroitement suivis et les fonds sont octroyés au fur et à mesure que les travaux avancent.

Le Représentant Spécial du Secrétaire

général est le responsable du programme; à ce titre, il suit de près les travaux du projet, il approuve en dernier ressort tout projet soumis à son approbation.

### Les projets exécutés en 2012-2013

103 projets au total ont été réalisés entre 2012 et 2013, pour un montant global de 1,985.750 dollars américains, sur toute l'étendue du territoire de la République démocratique du Congo. Ces projets ont bénéficié à de nombreuses écoles du pays, des centres de santé, des prisons ; bureaux de la police nationale congolaise...et orphelinats.

Aussi bien dans l'est du pays, notamment dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Orientale, Katanga, Maniema, que dans l'ouest, Equateur, Kinshasa, Bas Congo, Bandundu, Kasai Occidental... des projets multiples dans les domaines très variés d'éducation, de santé, des droits de l'homme, de protection de l'enfant... ont été exécutés à la satisfaction des populations civiles, militaires, judiciaires, ainsi que des institutions politiques bénéficiaires.



Un don de la MONUSCO à un groupe de jeunes congolais à Kinshasa en formation au métier et à la recherche d'emploi

# Une patrouille fluviale de la MONUSCO porte secours à 300 personnes en détresse sur le fleuve Congo

Une équipe de patrouille fluviale conjointe composée d'observateurs militaires de l'Unité Navale et d'éléments du Bataillon ghanéen de la Force de la MONUSCO ainsi que de l'Unité Navale des Forces Armées de la RD Congo (FARDC) a récemment porté secours à environ 300 personnes à bord de trois barges en détresse sur le fleuve Congo.

✂ Par Major Claudiu, Ocavian Mihaescu/Equipe fluviale de la MONUSCO

Cette patrouille s'inscrivait dans le cadre des opérations fluviales routinières destinées à marquer la présence onusienne, à observer la situation et à fournir sur celle-ci des données actualisées et ce, après avoir réuni et vérifié les informations en provenance des villages situés le long du fleuve.

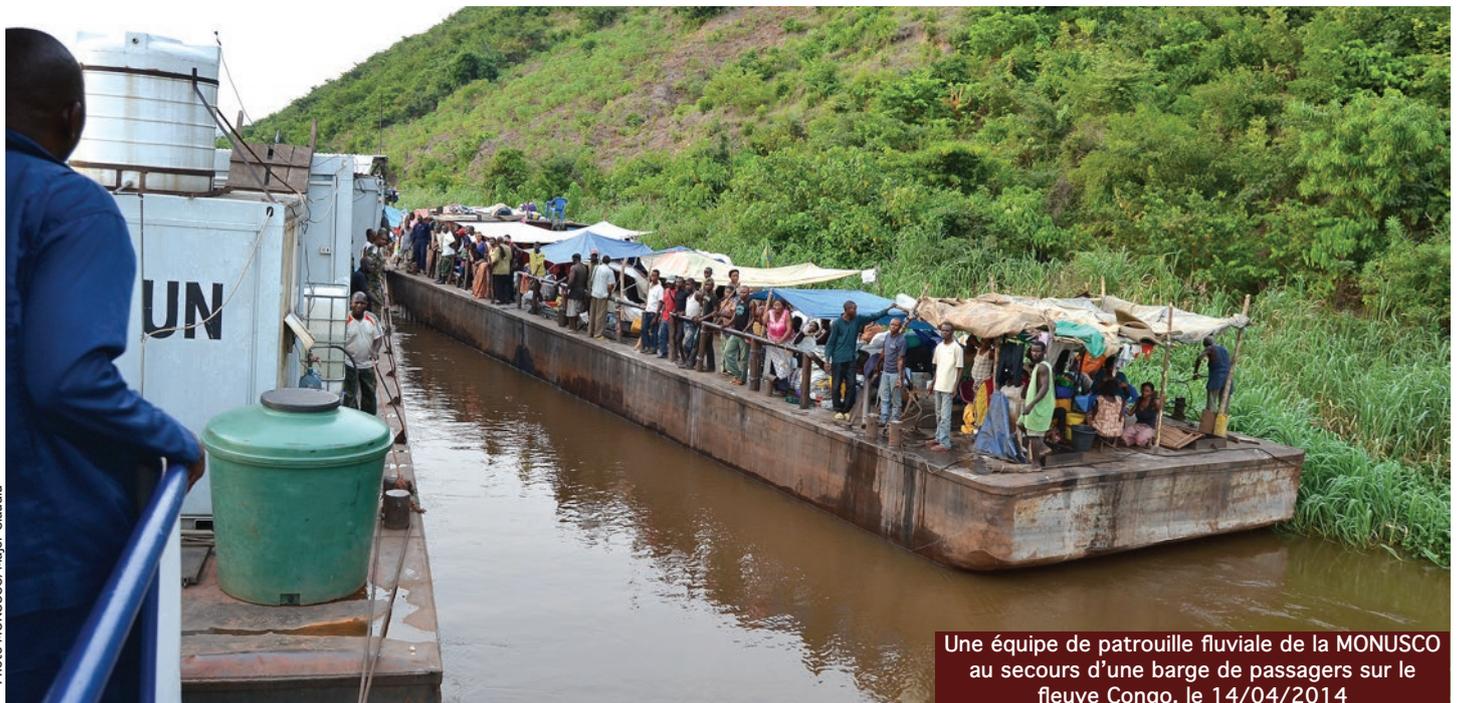
Lancée tôt le matin à partir de la base navale de Kinshasa, l'équipe de patrouille à bord du navire onusien avait dépassé la partie rurale de la capitale congolaise (communes de Maluku et N'Sele), dans l'après-midi, la province voisine de Bandundu, lorsqu'elle aperçut trois barges flottant non loin de la berge. Ces barges étaient sans pousseur et avaient à leur bord environ 300 personnes, dont de nombreuses

femmes avec enfants. Ces passagers infortunés voguaient ainsi depuis quatre jours, et avaient déjà épuisé leurs réserves de nourriture et d'eau potable. Les femmes et enfants étaient affamés et avaient perdu tout espoir de secours. De plus, ces barges étaient surchargées et le risque était élevé de les voir chavirer à tout moment.

Mais, quand on est navigateur, comme le sont ces Casques bleus, on suit le code d'honneur naval qui fait obligation à tout navigateur de porter assistance à toute personne se trouvant en détresse. Ces Casques bleus sont donc intervenus pour sauver ces civils congolais en difficulté. Ils ont pu remorquer les trois barges jusqu'au port le plus proche, celui de Maluku, situé dans la périphérie de Kinshasa.

Avant de remonter le fleuve pour poursuivre leur patrouille, les Casques bleus se sont entretenus avec les passagers des barges. L'un d'eux a expliqué qu'ils avaient subi une panne de moteur au beau milieu du fleuve mais que grâce aux efforts déployés par les hommes à bord et les vagues aidant, ils avaient pu ramener leur embarcation près de la berge. Depuis, aucun des autres bateaux passant à proximité n'avait répondu à leurs appels, craignant la présence de rebelles dans la région.

On mesure facilement le soulagement et la joie que ces personnes ont éprouvée de se voir ainsi secourues, après une longue attente angoissante. En témoignent les très chaleureux remerciements qu'elles ont adressés à la Mission onusienne ■



Une équipe de patrouille fluviale de la MONUSCO au secours d'une barge de passagers sur le fleuve Congo, le 14/04/2014

Réforme sécuritaire

# Un appui considérable de la MONUSCO au renforcement de la Police nationale congolaise

Sous la coordination de la Section de réforme sécuritaire de la MONUSCO, le programme de renforcement de la police nationale congolaise a atteint des résultats escomptés.

Par Maja Bogicevic/MONUSCO

Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Police nationale congolaise afin de lui permettre de lutter contre les violences sexuelles basées sur le genre dans les provinces Orientale et du Nord Kivu. Exécuté par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) avec l'appui technique de la Police des Nations Unies, en partenariat avec le Commissariat général de la Police nationale congolaise et le Comité de suivi de la réforme de la police, ce

programme a été exécuté dans les zones ci-après : les districts du Haut Uele, de la Tshopo, de l'Ituri dans la province Orientale; et dans les territoires de Beni et Lubero dans la province du Nord Kivu.

Ses principaux bénéficiaires sont : la police spéciale pour la protection de l'enfant et la femme, les officiers de police judiciaire de la Police nationale congolaise des provinces du Nord Kivu et Orientale ; les femmes vulnérables, femmes et familles de policiers.

## Réalisations

A l'issue de ce programme, de nombreuses activités et ouvrages ont été réalisés, notamment la production de cinq manuels de formation contenant 14 modules sur la protection de l'enfant, les droits de l'homme, le droit international



Une photo de famille des élèves de la police nationale congolaise (PNC) à l'issue d'une formation de renforcement de capacité de six mois à Kisangani, Province Orientale

humanitaire, la violence sexuelle basée sur le Genre et la police de proximité.

En ce qui concerne le projet de formation, 118 officiers de police judiciaire spécialisés ont été formés dans la lutte contre les violences sexuelles par la Police des Nations Unies. La formation a eu lieu à Bunia pendant cinq semaines entre les mois de février et avril 2013.

L'appui technique à la Police nationale congolaise a consisté en la construction et l'équipement de quatre commissariats spéciaux de protection de l'enfant et de la femme à Kisangani, à Banalia, Dungu et Mambassa. Les commissariats de Police nationale ont acquis cinq véhicules 4x4, 20 motos, 14 ordinateurs portables, 4 vidéoprojecteurs, 4 écrans de projection, 3 groupes électrogènes et 50 radios motorola, des kits d'enquêtes sur les

violences sexuelles.

La Police des Nations Unies a également renforcé les capacités des 17 membres de la Police nationale congolaise ; formé les membres du ministère du Genre, famille et enfant dans la collecte des données et l'élaboration de rapports techniques d'investigation criminelle, à Kisangani en juillet 2013. 450 policiers ont été formés aux techniques de sensibilisation sur les violences sexuelles.

Le programme de Réforme sécuritaire de la MONUSCO compte aussi à son actif la réalisation

d'activités génératrices de revenus pour les femmes vulnérables et les femmes des policiers congolais. Celles-ci ont appris les techniques de fabrication des pains et de savons, à Kisangani, la vente des produits céréaliers et de restauration à Dungu.

Un atelier national sur les violences sexuelles a clôturé, pour l'année 2013, les activités du programme. Y ont participé, les ministères du Genre, famille et enfant, de la Justice provinciaux des provinces Orientale, du Sud Kivu, du Nord Kivu ainsi que le Comité de suivi de la réforme de la police.

Le coût total de ce programme a été évalué à 1 500 000\$ US, avec le financement de "Facilité des Fonds de Relèvement et de Stabilisation" (SRFF). Il a été exécuté pendant un an, de septembre 2012 à septembre 2013 ■

# Appui soutenu de la MONUSCO à l'administration pénitentiaire congolaise

La mission de conseil et de formation de la Section d'Appui à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO porte ses fruits

Par Cheick Basse/MONUSCO

Depuis sa création le 11 août 2010 par le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, suite à l'approbation de la proposition du Secrétaire général dans son rapport du 16 février 2010 à l'Assemblée générale (A/64/670), la Section d'Appui à l'Administration Pénitentiaire a pour responsabilité *"de conseiller et former les autorités pénitentiaires nationales aux méthodes d'administration des établissements pénitentiaires ; offrir des conseils et fournir un appui pour combler l'écart entre les normes internationales et les lois en vigueur dans le pays..."*.

C'est dans ce cadre qu'elle a organisé du 20 au 21 février 2014 dernier à la prison militaire de Ndolo, une session de renforcement des capacités en matière de réglementation, de sécurité pénitentiaire, de greffe et de déontologie au profit de soixante-douze agents pénitentiaires militaires. La cérémonie d'ouverture et de clôture présidée par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire



A la clôture d'une formation, les membres de la Police nationale congolaise (PNC) reçoivent des certificats de participation

Militaire, entouré du Coordinateur de la formation militaire et du Directeur de la prison de Ndolo, a été marquée par la présence du Chef de la Section d'Appui à l'Administration Pénitentiaire accompagné

de ses collaborateurs. Les participants ont reçu des certificats, ainsi que des cadeaux composés d'horloges, de stylos et de calendriers offerts par la SAAP.

Le renforcement de la sécurité dans les prisons, la formation du personnel, la prise en charge appropriée de l'alimentation, de la santé, de l'hygiène des détenus et la réduction de la surpopulation pénale, sont entre autres, les grands défis que la Section continue de relever en relation avec les autorités locales et les partenaires nationaux et internationaux, pour promouvoir une administration pénitentiaire proche des standards des Nations Unies, conformément au mandat de la MONUSCO ■



Une vue de l'assistance à une cérémonie marquant la fin d'un cycle de formation des agents pénitentiaires militaires à Kinshasa



Une délégation des Casques bleus de la MONUSCO, échange des informations avec des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC)

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

# Les Nations Unies et le développement durable de la RD Congo

Par Yulu Kabamba/MONUSCO

La République Démocratique du Congo, dotée des ressources précieuses de la planète en quantité plus que suffisante pour son développement et celui de toute l'Afrique devra maintenant quitter le statut d'assistée pour celui d'exemple du développement de l'Afrique, voire pourvoyeur de l'humanité.

Conscientes de cette réalité géopolitique, les Nations Unies ont, plus d'une fois, volé au secours de la RDC en proie aux conflits dévastateurs. Il sied de rappeler que la Mission de Maintien de la Paix des Nations Unies est restée en RDC depuis plus d'une décennie juste pour l'aider à prendre son destin en main en ne lésinant sur aucun moyen.

Il appartient maintenant à la République Démocratique du Congo de prouver à la face du monde qu'elle a réellement profité de la présence prolongée des Nations Unies à ses côtés en assurant un développement durable pour son peuple, tout en évitant de retomber

dans les erreurs du passé et en capitalisant les différentes expertises mises à son service, au nombre desquelles celle d'un digne fils d'Afrique du nom de Kofi Annan, de nationalité ghanéenne. Celui-là même qui fut le septième Secrétaire-général des Nations Unies et le premier à sortir des rangs du personnel de l'organisation, qui a occupé ces fonctions de 1997 à 2006.

Le Développement durable de la RDC passera forcément par la moralisation de la vie dans la société face aux exigences du développement économique. *"Nous devons choisir entre un marché mondial régi uniquement par le calcul du profit à court terme et un marché qui tient compte de l'aspect humain ou humanitaire"*. (Propos de Kofi Annan au forum mondial sur l'économie, le 1<sup>er</sup> février 1999).

Le développement durable passera également par la promotion du genre, car, dit-on, éduquer une femme c'est éduquer toute une nation. La femme devra jouer un rôle de premier plan dans la prise des

décisions intéressant la vie de la nation. C'est ainsi que la MONUSCO a toujours privilégié l'approche du genre. D'ailleurs, à cet effet, Kofi Annan a déclaré: « Le Genre – l'égalité en matière de genre est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition sine qua none pour relever le défi de la pauvreté, promouvoir le développement et construire la bonne gouvernance. ».

La RDC devra opérer des choix judicieux pour son développement comme l'a dit Kofi Annan: *"Vivre, c'est choisir. Mais pour bien choisir, l'on doit connaître qui on est et qu'est-ce qu'on défend, ou l'on va et pourquoi on veut y aller"*. C'est ici que d'importantes réformes s'imposent, notamment la réforme du secteur de l'éducation recommandée par Kofi Annan qui a dit *"l'Education est un droit de l'homme avec un immense pouvoir de transformer. Elle demeure la pierre angulaire de la liberté, la démocratie et du développement humain durable"* ■



Produit par l'unité des publications de la Division de l'Information publique de la MONUSCO  
Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe  
Téléphone : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885